

Le vote musulman rend impossible la victoire d'un candidat patriote

écrit par Lucette Jeanpierre | 9 mai 2017

Le journal La Croix nous confirme que les musulmans sont constants dans leur vote. En 2012, selon Opinions Ways, 93 % d'entre eux avaient voté pour François Hollande.

En 2017, au deuxième tour, ces mêmes musulmans, avec un taux d'abstention de 62 %, ont voté à 92 % pour le candidat d'En Marche, soutenu, rappelons-le, par l'UOIF, Hani Ramadan, Dalil Boubakeur, et donc par toutes les mosquées.

Il est dommage que les mêmes instituts de sondage ne révèlent jamais le nombre de musulmans qui votent, et les conséquences que représente ce vote sur le résultat de l'élection. Nous allons essayer, en nous appuyant sur des chiffres fiables, de pallier cette lacune.

En 1998, l'INED nous annonçait déjà 4,2 millions de musulmans présents sur le sol français.

En 2004, l'Insee nous donnait le chiffre de 6 millions de Maghrébins, dont 98 % sont musulmans.

L'ancien ministre de Sarkozy, lui, affirmait, de manière péremptoire, en 2011, 15 à 20 millions de musulmans en France.

Plus prudent, l'expert international Jean-Paul Gourevitch parlait, dans ses recherches, de 8 millions de musulmans, quand l'Institut Montaigne, en 2016, ne craignant pas le ridicule, évoquait 3 à 4 millions de musulmans, ajoutant malgré tout que 29 % d'entre eux préféraient la charia aux lois de la République, ce chiffre passant à 50 % pour les moins de 25 ans.

Si nous considérons les chiffres de notre ami Jean-Paul (qui peuvent paraître bas, quand on les compare aux 6 millions recensés en 2004), il nous faut retirer 2 millions d'entre eux, qui n'ont pas la nationalité française. Il resterait donc 6 millions de musulmans. Si on leur applique les mêmes quotas que l'ensemble de la population française (47 millions d'inscrits pour 67 millions d'habitants), on arrive à 4,2 millions de musulmans français aptes à voter.

Si on tient compte des 38 % d'abstentionnistes de l'enquête de La Croix, il reste 2,6 millions votants. Et si on ajoute 12 % de bulletins blancs ou nuls, il reste 2,3 millions de suffrages exprimés.

92 % des suffrages pour Emmanuel Macron, cela représente donc, toujours à la louche, 2,1 millions de bulletins de vote pour le candidat de « En Marche », et 0,2 million pour la candidate du FN.

Quel pourcentage représenteraient de tels votes ? Toujours à la louche, si on considère que 20 millions d'électeurs ont voté Macron, et plus de 10 millions pour Marine, on peut considérer que 1 % des suffrages représente 310.000 voix.

Autrement dit, les 2,1 millions de voix musulmanes pèsent dans la balance totale de l'électorat le chiffre de 6,7 %.

Ce chiffre, qui, je le rappelle, part d'une hypothèse très basse, signifie plusieurs choses :

En 2012, François Hollande a été élu grâce au vote musulman, de manière incontestable et très nette. Sans ce vote, on peut considérer que Sarkozy aurait été élu par 52 à 53 % des votants.

En 2017, sans ce vote, Marine Le Pen serait arrivée en tête au premier tour. Et, sans parler du débat d'entre les deux tours, et de ses conséquences, ses chances de victoire au soir du premier tour auraient été beaucoup plus nettes.

En 2022, si les choses continuent ainsi, quand on voit l'importance de la natalité musulmane, et la différence avec celle des Français d'origine, tous les jeunes âgés de 13 ans actuellement pourront voter, quand nombre de vieux Français seront morts. On peut donc penser, si les choses restent en l'état, que l'électorat musulman, qui se montre remarquablement homogène – comme dans les tribus africaines, dirait Bernard Lugan – pèsera au moins 10 % du vote de l'ensemble de la population. Donc, pour gagner, un candidat patriote devra faire 60 % des voix !

Sauf à supposer que cette population soit soudainement acquise au vote patriotique français, on peut donc, sans problème, en conclure qu'il faudrait, pour qu'un candidat patriote l'emporte, que l'ensemble des Français se reportent sur lui... comme nombre d'électeurs l'ont fait pour Macron, pour vaincre « La Bête Immonde ».

D'ici à en conclure qu'une alternative démocratique intégrant le vote musulman est devenue impossible pour tout candidat patriote, avec les règles actuelles, il n'y a qu'un pas que j'ai envie de franchir allègrement.

Cela ne veut pas dire que d'autres solutions n'existent pas pour régler ce problème...